



LE PARCOURS DE FORMATION A1 et A2

ÉPREUVE THEORIQUE MOTO (E.T.M.)

C'est l'examen du type QCM qui évalue les connaissances portant sur la réglementation du code de la route. Plus précisément permettant d'évaluer que le futur motard connaît les règles, les caractéristiques des autres usagers, et l'entretien spécifique d'une moto.

VERIFIER QUE LE MOTARD SAIT EN TOUTES CIRCONSTANCES ADOPTER UN COMPORTEMENT QUI FERA DE LUI UN CONDUCTEUR SUR.

Pour l'obtenir, il convient de faire un maximum de 5 fautes sur une série de 40 questions illustrées ou non lors de l'examen.

ÉPREUVE « HORS CIRCULATION » OU « PLATEAU »

Pour s'y présenter, il faut avoir obtenu son ETM préalablement. Elle a lieu sur une aire fermée à la circulation et a pour but de montrer que vous avez une maîtrise suffisante de la machine pour évoluer en toute sécurité.

Avant de démarrer l'examen proprement dit, il faudra présenter son équipement à l'inspecteur, à Savoir :

- Un casque homologué pourvu des dispositifs réfléchissants.
- De gants, d'un blouson, d'une paire de chaussures adaptés uniquement à la pratique de la moto (norme CE et éventuellement EPI).
- D'un pantalon (jeans minimum, pas de short ni de survêtement) ou d'une combinaison.

Cette épreuve précède forcément l'épreuve dite « en circulation ». Elle se décompose en 3 sousparties :

- Freinage 50 Km/h (avec marge de 5km/h pour A1 – sans marge pour A2).
- Slalom 40 Km/h (avec marge de 5km/h pour A1 – sans marge pour A2).
- Evitement 50 Km/h (avec marge de 5km/h pour A1 et A2).

EPREUVE « EN CIRCULATION »

Pour s'y présenter, il faut avoir obtenu son épreuve « plateau ». Il s'agit d'une évaluation de compétence notée par l'inspecteur. L'examen est obtenu lorsque l'élève obtient une note minimale de 21 points sur un total de 27. Son but est d'évaluer votre capacité à vous déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre, et à jauger votre niveau de vigilance.

Elle a lieu sur des itinéraires variés (agglomération, route, autoroute). Le long du parcours, l'inspecteur observe et note votre comportement. Vous devrez utiliser de façon opportune les rapports de vitesse, savoir adapter votre allure aux circonstances, observer autour de vous. Vous devez circuler en respectant les règles du code de la route, sans gêner ni surprendre les autres usagers tout en évitant d'être surpris vous-même. Vous devez donc rouler en toute sécurité.

Il vous sera demandé d'effectuer un arrêt et un départ en circulation (en toute sécurité au bord de la route ou dans un parking). Cette action permettra d'évaluer votre attention et votre vigilance. Durant une période de 5 minutes, vous devrez également rouler de façon autonome (suivre un itinéraire sans indication de l'inspecteur), afin de vérifier votre capacité à vous repérer sur un parcours donné. Les indications de direction sont données par l'inspecteur grâce à la liaison radio. La durée totale de l'épreuve est de 30mn en circulation.